

Grand Régional CSO 2025

REGLEMENT

A. Principes Généraux

Sur le modèle du Grand National, les cavaliers amateurs franciliens* sont invités à concourir sur un circuit Grand Régional de 8 étapes et 1 finale au Haras de Jardey (92) programmée du 24 au 26 octobre 2025.

** Être licencié ou domicilié en Ile de France en 2025.*

Pour participer à la finale et figurer au classement, les cavaliers devront avoir couru au minimum 2 des 8 étapes.

L'engagement d'un cavalier licencié en Ile-de-France sur une épreuve comptant pour le circuit Grand Régional rend automatique sa participation à celui-ci.

Les cavaliers licenciés hors-IDF mais domiciliés en Ile-de-France doivent se faire connaître auprès du CREIF avant le début des épreuves.

B. POINTS REGLEMENTAIRES

Un cavalier ne peut courir le circuit que sur **un seul indice**.

Ex : un cavalier engagé en amateur 3 comptant pour le circuit, ne peut pas concourir pour le Grand Régional en amateur 2.

Si un cavalier est engagé dans deux indices lors d'une étape c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera prise en compte.

Dans le cas où un cavalier concourt avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, c'est le résultat le plus élevé qui sera retenu.

C. ATTRIBUTION DES POINTS

Les cavaliers marquent des points sur les épreuves labellisées « comptant pour le classement Grand Régional 2025 » suivantes dans les 8 étapes :

- Amateur 3 GP – 100cm
- Amateur 2 GP – 110cm
- Amateur 1 GP – 120cm
- Amateur Elite GP – 125cm

Les points sont attribués de la façon suivante (à condition de faire partie du premier quart classé) :

- 1er – 10 points
- 2e – 8 points
- 3e – 7 points
- 4e – 6 points
- 5e – 5 points
- 6e – 4 points
- 7e – 3 points
- 8e – 2 points

Et 1 point pour tous les classés du premier quart à partir de la 9^e place.
Les résultats paraîtront après chaque étape.

Prime assiduité : les cavaliers se verront attribuer 1 point par présence, dans leur épreuve, sur un concours labellisé.

D. FINALE

La finale se courre sur **2 jours, samedi et dimanche**. Les cavaliers doivent obligatoirement participer à chacune des journées pour figurer au classement général.

Les points de la finale sont cumulés à ceux obtenus tout au long du circuit.

Les épreuves du 1^{er} jour de la finale seront jugées au barème C et à coefficient 1

Les épreuves du 2^{ème} jour de la finale seront jugées en deux manches et à coefficient 2. Participation des meilleurs cavaliers de la première manche au nombre de 25% des partants de l'épreuve.

Un classement final sera calculé pour chacun des indices (Amateur Elite – 1 – 2 – 3). C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans son indice qui sera vainqueur du Grand Régional de CSO 2025 pour celui-ci

En cas d'égalité après les deux jours de la finale, le classement du 2^e jour (après 2^{ème} manche) de la finale départagera les cavaliers concernés.

Présence obligatoire des équipes et cavaliers récompensés, en tenue, à l'issue de l'ensemble des épreuves comptant pour le Grand Régional 2025.

Classement final individuel : les **5 individuels, de chaque indice**, primés du classement général se verront récompensés à l'issue de la finale :

- 1^{er} : 500€ + lots
- 2^{ème} : 250€ + lots
- 3^{ème} : 100€ + lots
- 4^{ème} : lots
- 5^{ème} : lots

E. **LES ETAPES**



Grand Régional

CSO

2025

ÉTAPE 1
21-23 MARS
JUMPING DE
MAISONS-LAFFITTE (78)

ÉTAPE 2
28-30 MARS
ETRIER DE PARIS (75)

ÉTAPE 3
19-21 AVRIL
EPINETTE DE BOISEMONT (95)

ÉTAPE 4
08-11 MAI
MAGNANVILLE (78)

ÉTAPE 5
22-25 MAI
MANTES SAINT MARTIN (78)

ÉTAPE 6
11-14 JUILLET
GAMBAIS JUMP (78)

ÉTAPE 7
26-28 SEPTEMBRE
OZOIR LA FERRIERE (77)

ÉTAPE 8
17-19 OCTOBRE
HARAS DE MONTHOME (77)

FINALE
24-26 OCTOBRE
HARAS DE JARDY (92)

ILE-DE-FRANCE
Fédération Française d'Équitation
Comité Régional d'Équitation